

+

**PROCES-VERBAL
DE LA REUNION DU BUREAU FEDERAL
N°5/2020 - 16 AVRIL 2020
VISIOCONFERENCE**

Présidence	André GIRAUD
Présents	Daniel ARCUSET, Jean-Marie BELLICINI, Marcel FERRARI, Michel HUERTAS, Christine MANNEVY, Alain MARTRES, Martine PREVOST, Christian ROGGEMANS, Valérie SAILLANT, Jean THOMAS, Anne TOURNIER-LASSERVE, Didier VAREECKE, Christine VIRLOUVET, Patricia ZUGER
Assistent	Jean-Marc BERAUD (CNDLT), Jean-Pierre FOURNERY (Groupe de travail Centenaire de la FFA), Patrice GERGES (DTN), Jean GRACIA (Président de la CSR et de Paris Athlé 2020), Michel MARLE (CPD), Souad ROCHDI (Directrice générale), Alain TALARMIN (CSO), Pierre WEISS (Affaires internationales)

Début de la réunion en visioconférence à 10h00

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL N° 7 AVRIL 2020

Après prise en compte de la plupart des corrections proposées, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. INTERVENTION DU PRESIDENT SUR LES DOSSIERS EN COURS

André GIRAUD a d'abord une pensée pour toutes les personnes, dans nos proches ou dans la famille de l'athlétisme, qui continuent à être touchées par le virus.

➤ **Point de situation**

Après l'intervention du Président de la République le 13 avril, beaucoup d'incertitudes demeurent mais il est clair qu'il ne sera pas possible, même localement, d'envisager de compétitions de reprise avant mi-juin au plus tôt.

Les questions venant des clubs concernent essentiellement l'aspect financier, même si beaucoup reconnaissent que depuis début mars, les dépenses sont limitées (plus de déplacements, plus de stages, plus d'entraînements).

Très peu de clubs souhaitent un remboursement de leur cotisation et très peu de licenciés souhaitent un remboursement partiel de leur cotisation incluant les part-cotisations de la Ligue, du Comité départemental, du Club, à l'exception de quelques demandes émanant du secteur Sport-santé.

Les clubs les plus touchés sont ceux ayant basé leur modèle économique sur des événements à organiser et/ou ayant des salariés. Les animations de Meeting et d'épreuves Running privent ces clubs de recettes habituelles.

➤ **Plan de relance**

Lors d'une prochaine réunion, le Bureau fédéral réfléchira aux modalités à mettre en œuvre pour construire un Plan de relance. Cela se fera en lien avec le CNDLT composé de tous les des Présidents des Ligues et présidé par Jean-Marc BERAUD.

Il faut en effet envisager une stratégie partagée par tous et éviter que chaque structure déconcentrée agisse de façon indépendante. La famille de l'athlétisme est une seule famille et doit parler d'une seule voix !

Une réflexion sera également engagée pour un « aspect budgétaire partagé » qui permettrait de venir en aide aux clubs en difficulté ainsi qu'aux athlètes de haut niveau qui vivent essentiellement des primes obtenus grâce à leurs résultats.

De son côté, le CNOSF envisage également un Plan de relance à partir d'une plate-forme qui propose l'application « Monclubprèsdechezmoi ».

Le Ministère des Sports travaille, pour sa part, sur un Plan de relance avec ses différentes directions. Une réunion a eu lieu dernièrement au Ministère avec, comme unique représentant du monde sportif, le Président du CNOSF... Les fédérations sportives ont fait savoir qu'elles souhaitaient une stratégie commune élaborée par l'Etat, l'ANS, le CNOSF avec l'ensemble des fédérations.

➤ **Budget 2020**

André GIRAUD remercie Jean THOMAS et Souad ROCHDI qui ont beaucoup travaillé, entre autres, sur 2 scénarii concernant le budget 2020.

Le 15 mai, un budget adapté à la situation sera proposé au Comité directeur.

En cas d'« année blanche » (**scénario N° 1**), le budget serait quasiment équilibré, car l'Etat ne nous demanderait pas de rembourser les montants de la Convention d'objectifs mais nous offrirait la possibilité de réorienter certaines lignes budgétaires. Claude ONESTA a également garanti l'aide aux athlètes concernés par la « haute performance ». La préparation des JO de Tokyo serait ainsi sécurisée.

Le **scénario N° 2** prend en compte la possibilité d'organiser quelques compétitions dont les Championnats de France. Là encore, le budget pourrait être à l'équilibre grâce au versement d'une partie des subventions prévues dans les contrats signés avec nos partenaires.

Dans les deux cas, il faudra cependant prendre des mesures contraignantes afin de garantir l'équilibre du budget 2020.

La Directrice générale indique qu'une année sans événements aurait un impact très négatif sur notre **programme marketing**. Les contrats signés avec nos 10 partenaires prennent fin, pour certains, en 2020,

pour d'autres en 2021, voire plus tard, mais l'absence de visibilité des partenaires, entre autres lors de toutes les diffusions télévisuelles, entraînerait la perte de nos droits marketing et hypothèquerait la mise en valeur de la FFA. Tout cela aurait des conséquences qui pourraient durer jusqu'en 2024.

Les services de la Fédération travaillent à pérenniser les contrats avec nos partenaires: Mais dans le contexte actuel, il est clair que ce sont deux objectifs pas faciles à atteindre.

Autres objectifs : fidéliser nos licenciés et recruter de nouveaux adhérents.

Jean THOMAS évoque ensuite les différentes lignes budgétaires concernées, soit par des dépenses, soit par des recettes, prévues mais non réalisées.

Il rappelle que la baisse du nombre de licences devrait avoisiner 11 000 au 31 août, soit obligatoirement moins de recettes par rapport à 2019.

L'année 2019 nous a permis de reconstituer, en partie, nos fonds propres et de présenter ainsi un solde positif.

Tout sera mis en œuvre sur le budget 2020 afin de consolider les fonds propres de la Fédération.

Calendrier sportif

André GIRAUD espère qu'on ne vivra pas une « année blanche » et la discussion devra porter sur les possibilités d'un calendrier sportif à adapter en fonction des étapes du déconfinement.

Le DTN a fait un « Tour de France virtuel » des cadres techniques et des entraîneurs de nos meilleurs athlètes.

Pour eux, une « année blanche » serait très compliquée. Les athlètes ont un désagréable sentiment de vide et attendent avec beaucoup d'impatience de savoir quand les stades seront à nouveau ouverts.

Beaucoup de U18 et U20 doutent de la possibilité de s'entraîner dans les clubs et donc de participer à des compétitions en août.

Pour Patrice GERGES, la situation que nous vivons aujourd'hui, est l'occasion de changer nos habitudes et d'envisager une nouvelle organisation sportive estivale et automnale.

Marcel FERRARI est d'avis qu'une majorité de U16 à U20 souhaite participer à des compétitions, même avec une préparation réduite. Il faut travailler sur un timing possible à mettre en place dès qu'on connaîtra la date de réouverture des stades. A partir de là, on pourra imaginer un calendrier de compétitions amenant aux Championnats de France « Jeunes », auxquels tous tiennent beaucoup.

Le DTN confirme la nécessité d'organiser des Championnats de France U18/U20 pour établir les nouvelles listes ministérielles « Espoirs » de ces catégories.

L'implication des juges est évoquée par Martine PREVOST : compte tenu des restrictions possibles liées à l'âge, la question de notre capacité à former des juges dans le cadre des compétitions organisées en septembre et octobre peut se poser.

Didier VAREECKE précise qu'il sera éventuellement possible de faire appel à des Jeunes Juges certifiés à condition que leur intervention s'inscrive dans le cadre du protocole fédéral de formation, d'évaluation et de certification des Jeunes Juges (voir site FFA). Il est rappelé que le Jeune Juge n'est pas un Officiel, qu'il ne supplée pas un Officiel, qu'il demeure en formation jusqu'à 16 ans et intervient donc en compétition, sous la tutelle d'un formateur."

Le futur calendrier dépend en outre de la décision que va prendre European Athletics à propos des Championnats d'Europe.

André GIRAUD propose la création d'un Groupe de travail spécifique qui travaillera sur le sujet, sans oublier les meetings nationaux et en essayant d'envisager des compétitions innovantes (la composition de ce Groupe de travail piloté par le DTN est détaillée dans l'interview du Président sur le site fédéral ([voir document annexé à la fin de ce PV](#)).

Le Bureau Fédéral donne son accord pour la création de ce Groupe de travail.

3. CSR

➤ Calendrier institutionnel

Jean GRACIA, Président de la CSR, propose au titre de celle-ci que le Comité directeur prévu le 15 mai ait lieu en visioconférence pour les 37 élus, ce qui devrait peut-être aussi le cas pour le Comité directeur du 26 juin.

L'AG statutaire de la FFA ne pouvant se tenir, comme initialement prévu, au mois de juin, serait reportée au 12 septembre.

L'AG électorale serait maintenue au 5 décembre.

Le Bureau Fédéral valide l'ensemble de ces propositions.

En ce qui concerne l'AG électorale du 5 décembre, le calendrier suivant est proposé :

26 juin 2020

Désignation des membres de la Commission de Surveillance des Opérations Électorales
Adoption des dispositions transitoires modifiant certaines règles relatives aux élections
dont le Règlement Électoral

12 septembre 2020

Adoption définitive des dispositions modifiant certaines règles relatives aux élections

21 septembre 2020

Début de la période de dépôt des listes de candidatures au Comité Directeur

4 octobre 2020

Fin de la période de dépôt des listes de candidatures au Comité Directeur

11 octobre 2020

Fin de la période permettant une modification éventuelle de la composition des listes

12 octobre 2020

Publication officielle de l'ensemble des listes valides et début de la campagne électorale

Le Bureau Fédéral donne son accord pour ce calendrier qui sera soumis à l'approbation du Comité directeur et qui anticipe d'un mois le calendrier habituel statutaire souligne Daniel ARCUSET.

En ce qui concerne les AG statutaire et élective des Ligues, plusieurs options sont débattues mais toute liberté est laissée aux Ligues dans le cadre des textes en vigueur.

➤ **Licences**

La CSR propose qu'il n'y ait aucun changement concernant les dates des saisons administratives 2019/2020 et 2020/2021.

Il est simplement envisagé de laisser la possibilité aux détenteurs actuels d'une licence de participer aux activités sportives organisées jusqu'au 31 octobre 2020.

Toute personne désirant être candidate pour les instances dirigeantes de la Fédération ou de ses structures déconcentrées ou être candidate pour être délégué de club devra être licenciée dans les délais prévus pour la saison 2020/2021.

Le Bureau Fédéral donne son accord pour ces dispositions.

4. PSF-ANS

Marcel FERRARI donne des précisions sur la campagne en cours.

Les bilans demandés aux structures ayant reçu une subvention en 2019, seront traités par les trinômes qui sont, globalement, les mêmes que l'année passée.

Compte tenu de la situation, l'ANS a repoussé l'échéance 2020 de délais de transmission des dossiers par les fédérations de fin juin à fin juillet.

Marcel FERRARI rappelle que la date butoir pour le dépôt des dossiers sur le compte « Asso » est fixée au 15 mai au lieu du 19 avril. Ensuite les trinômes étudieront tous les dossiers. Mais beaucoup de clubs se demandent comment organiser des actions éligibles à partir de l'automne.

5. INTERVENTION DE LA DIRECTRICE GENERALE

Souad ROCHDI indique que les services de la Fédération sont, en moyenne, à 50% d'activité partielle.

On peut constater qu'il y a beaucoup d'animation sur tous nos réseaux. A cela s'ajoutent la préparation de la rentrée pour les clubs, le suivi du PSF, un travail conséquent du service juridique, très mobilisé pour, entre autres, faire activer les clauses de « cas de force majeure » sur nos contrats de partenariats.

Le service comptabilité est le plus en difficulté, du fait d'un accès rendu complexe pour utiliser tous les outils disponibles au siège.

Une réunion des délégués du personnel a eu lieu pour anticiper « l'après 11 mai » et le retour progressif des salariés au siège.

Dans les conditions actuelles, la parution d'un nouveau numéro d'*Athlé Magazine* est bien évidemment repoussée.

Le Meeting de Paris prévu le 13 juin, est repoussé à une date qui n'a pas encore été fixée.

6. COMMISSION NATIONALE RUNNING

- Michel HUERTAS, Président de la CNR, propose au Bureau des modifications pour l'homologation des records de France running, ce qui implique des précisions dans certains de nos textes.

Accord du Bureau pour transmission au Comité directeur du 15 mai.

- Il a été acté que les Masters M35 pouvaient participer à la course élite des Championnats de France de cross. Il est précisé que cette disposition concerne aussi leur participation aux autres compétitions running.

- Les organisateurs de la Corrida de Langueux, support des Championnats de France de 10 km 2020, ont dans un 1^{er} temps accepté de reporter cette épreuve. Ils viennent d'informer la Fédération qu'ils annuleraient leur épreuve suite aux difficultés générées par le désistement de partenaires et celles financières résultant du confinement.

La FFA, consciente de la déception de très nombreux coureurs, s'active pour chercher une solution de remplacement.

Accord du Bureau

L'idée est également évoquée d'autoriser les coureurs qualifiés aux Championnats de France de 10 km de participer aux Championnats de France de semi-marathon prévus aux Sables d'Olonne le 20 septembre.

- Un point sera fait lors d'un prochain Bureau Fédéral sur les demandes de remboursement liées à l'annulation des Championnats de France de cross. La CFB attend les dernières pièces justificatives. Beaucoup de clubs ont versé des arrhes qui pourraient être utilisées si les Championnats 2021 avaient lieu à Montauban.

Dans le même ordre d'idées, les remboursements au Comité départemental du Tarn-et-Garonne seraient moindres si les Championnats étaient maintenus à Montauban en 2021.

7. COMPETITIONS INTERNATIONALES

Pierre WEISS fait un point complet sur la situation internationale, très impactée par le COVID 19. Voir annexe ci-dessous.

8. INFORMATIONS DIVERSES

André GIRAUD informe qu'un entraîneur d'une Ligue métropolitaine a été condamné par la justice pour dérives. Il ne comprend pas que la FFA n'ait jamais été mise au courant.

Un autre entraîneur a été condamné en Outre-mer pour des faits similaires.

André GIRAUD demande qu'une mesure conservatoire soit prise pour interdire à ces personnes toute activité en lien avec l'athlétisme, en attendant la réunion de l'Organe disciplinaire de 1^{ère} Instance.

Accord du Bureau

La prochaine réunion est fixée au jeudi 23 avril de 10h à 12h.

Le Secrétariat général se réunira le 28 avril au même horaire.

Fin de la réunion à 12h10

Jean-Marie BELLICINI, Secrétaire général

Alain MARTRES, Secrétaire général adjoint

Annexes :

- Calendrier international
- Interview du Président

SITUATION DU CALENDRIER INTERNATIONAL AU 16 AVRIL 2020

EPREUVES DONNANT DROIT A SELECTION INTERNATIONALE EN 2020

13 au 15 mars	Ch. Monde en Salle - Nanjing (CHN)		reporté : 19-21 mars 2021
21/22 mars	Coupe d'Europe des Lancers - Leiria (POR)		annulé
29 mars	Ch. Monde de Semi-marathon - Gdynia (POL)		reporté au 17 octobre
4 avril	Match International de Marche - Podebrady (CZE)		annulé
2/3 mai	Match International de Relais - Rieti (ITA)		reporté (automne 2020 ?)
2/3 mai	Ch. Monde de Marche par Equipe - Minsk (BLR)		reporté (dates en attente)
6 juin	Coupe d'Europe du 10 000m - Londres (GBR)		reporté en 2021
4 juillet	Ch. Europe de Course en Montagne - Cinfaes (POR)		reporté au 3 juillet 2021
31 juillet - 9 août	Jeux Olympiques - Tokyo (JPN)		reporté : 23 juil/8 août 2021
26 au 30 août	Ch. d'Europe - Paris (FRA)		!!!
12 septembre	Ch. Monde IAU 100km - Winschoten (NED)		annulé
19/20 septembre	Ch. Europe IAU 24h - San Giovanni Lupatoto (ITA)		confirmé à ce jour
14 novembre	Ch. Monde de Course de Montagne - Lanzarote (ESP)		confirmé à ce jour - cf. note
27 novembre	Ch. Monde IAU 50km - Aqaba (JOR)		confirmé à ce jour
13 décembre	Ch. Europe de Cross-country - Fingal-Dublin (IRL)		confirmé à ce jour

Note : cette épreuve donne droit à sélection.

AUTRES EPREUVES INTERNATIONALES NE DONNANT PAS DROIT A SELECTION

15-22 mars	Ch. Europe Masters en salle - Braga (POR)		reporté - 10/17 janv 2021
27-29 mars	Ch. Europe Masters route/marche - Madère (POR)		reporté au 29-31 octobre
2-5 avril	Ch. Europe Masters trail - Madère (POR)		reporté au 6-8 novembre
1er mai	Match de courses sur route U20 - Oderzo		reporté (automne 2020 ?)
6/7 juin	Ch. Méditerranéens U23 - La Nucia (Alicante)		reporté - 5/6 juin 2021
20/21 juin	Meeting U20 - Mannheim		confirmé à ce jour
20 juin	Monde U18 courses de montagne - Ambleside (GBR)		reporté au 17 octobre
27/28 juin	Meeting U18 - Franconville		reporté ou annulé
7-12 juillet	Ch. Monde U20 - Nairobi (Kenya)		reporté - date non connue
16-19 juillet	Ch. Europe cadets - Rieti (ITA)		reporté (dates en attente)
20 juillet / 1er août	Ch. Monde Masters - Toronto (CAN)		annulé
4-6 septembre	Ch. Monde Courses Montagne Masters - Telfes (AUT)		confirmé à ce jour

11 octobre	Match de courses sur route U23 - Rennes		confirmé à ce jour
MEETINGS INTERNATIONAUX (jusqu'au 30 juin)			
17 avril	Diamond League	Doha	reporté - date non connue
2 mai	WACT Gold	Nairobi	reporté - date non connue
09 mai	Diamond League	Chine	reporté - date non connue
10 mai	WACT Gold	Tokyo	reporté - date non connue
10 mai	EA Permit	Montgeron	reporté - date non connue
13 mai	WACT Gold	Nanjing	reporté - date non connue
16 mai	Diamond League	Shangai	reporté - date non connue
22 mai	WACT Gold	Ostrava	reporté - 8 septembre ?
23 mai	WACT Bronze	Baie Mahault	reporté - date non connue
23 mai	WACT Bronze	Nancy	reporté
24 mai	EA Permit	Forbach	annulé
24 mai	Diamond League	Stockholm	reporté - date non connue
28 mai	Diamond League	Rome (Naples)	reporté - date non connue
31 mai	Diamond League	Rabat	reporté - date non connue
1er juin	WACT Gold	Hengelo	annulé
2 juin	WACT Bronze	Marseille	reporté - date non connue
7 juin	Diamond League	Eugene	confirmé à ce jour
9 juin	WACT Gold	Turku	reporté - 11 août ?
11 juin	Diamond League	Oslo	reporté - date non connue
13 juin	WACT Gold	Kingston	reporté - date non connue
13 juin	Diamond League	Paris	reporté - date non connue

Interview du Président (parution sur le site fédéral le 17 avril 2020)

Retour sur les points clés abordés lors du bureau fédéral qui s'est tenu ce jeudi matin par visioconférence. Une réunion organisée désormais à un rythme hebdomadaire, afin d'affiner la perspective de la reprise des activités athlétiques en étant en phase avec l'actualité, tout en donnant aux licenciés et aux structures déconcentrées le maximum d'informations.

Un plan de relance en concertation avec les structures déconcentrées

« Nous avons proposé au bureau fédéral de travailler sur un plan de relance de nos activités athlétiques, qui sera mis en place dès que la reprise pourra avoir lieu, explique **André Giraud**. Il sera élaboré par les membres du bureau fédéral en étroite et permanente concertation avec nos structures déconcentrées, notamment par l'intermédiaire de Jean-Marc Béraud, président de la ligue de Bretagne et président du conseil national du développement des ligues et des territoires. » Parmi les pistes étudiées, une bourse de solidarité à destination des clubs les plus en difficulté, avec une ligne budgétaire spécifique identifiée. Dans le détail du modus operandi, plusieurs enquêtes seront menées auprès des structures déconcentrées, afin de bénéficier de

véritables remontées du terrain. L'objectif est de permettre à chaque territoire de partager ses spécificités, pour construire au final un plan national commun. Un bureau fédéral entièrement dédié au plan de relance sera prochainement organisé et les premières mesures seront présentées avant le 11 mai, jour à partir duquel pourrait être mis en place un déconfinement progressif sur le territoire français.

Un groupe de travail sur le calendrier des compétitions

Un groupe de travail, présidé par le directeur technique national **Patrice Gergès**, a été créé afin de préparer plusieurs scénarios d'organisation de la saison athlétique estivale. *« L'objectif est que l'ensemble des compétiteurs, du licencié qui a pour ambition de se qualifier à un championnat régional à l'athlète qui vise un podium olympique, puissent redonner un sens à leur pratique, souligne le DTN. Nous avons aussi la volonté de faire en sorte que tout le monde s'y retrouve, quel que soit le territoire d'où il vient. »* Plusieurs échéanciers seront proposés, puis adaptés et mis en place en fonction de l'évolution de l'actualité et des annonces des autorités. En plus de **Patrice Gergès**, ce groupe de travail est composé de **Jean-Marc Béraud**, **Alain Talarmin**, président de la commission sportive et d'organisation (CSO), **Daniel Arcuset**, vice-président de la FFA délégué au projet fédéral, **Anne Tournier-Lasserre**, vice-présidente de la FFA déléguée au haut niveau, et **Marcel Ferrari**, président de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

La licence compétition 2020 valable jusqu'au 31 octobre

Les compétiteurs pourront bénéficier de la couverture de leur licence jusqu'au 31 octobre 2020, soit deux mois de plus que la date limite de validité habituelle. Cela leur permettra de participer aux différentes manifestations sportives organisées jusqu'à cette date. La durée de la saison n'est pas modifiée et démarrera bien officiellement le 1er septembre.

L'Assemblée générale de la FFA le 12 septembre

Prévue au départ le 25 avril à Mulhouse puis reportée au 12 juin, l'Assemblée générale statutaire de la FFA se tiendra finalement le samedi 12 septembre, dans un lieu restant à définir. Par ailleurs, la commission des statuts et règlements (CSR) a émis plusieurs propositions quant à la tenue des assemblées générales des structures déconcentrées, qui seront présentées lundi prochain lors du conseil national du développement des ligues et des territoires. Avec un leitmotiv : laisser une grande souplesse à chaque structure dans l'organisation de son AG. Dans le même esprit et à l'initiative de

l'Agence Nationale du Sport, le dépôt des projets sportifs territoriaux, initialement prévu pour la fin avril, a été prolongé jusqu'au 15 mai.

Un nouveau point de chute pour les France de 10 km à l'étude

Les organisateurs de la corrida de Langueux ont annoncé hier, mercredi 15 avril, l'annulation de leur événement, qui devait se tenir le 27 septembre et faisait office de course support des championnats de France de 10 km. « *Nous travaillons sur une solution de repli*, annonce **André Giraud**. *Après l'annulation des France de cross et le report des France du 10 000 m, nous souhaitons absolument maintenir ce championnat en 2020.* »

RB
Admin Athle.fr